L'AFFAIRE GÉLIS VUE PAR L'EXPRESS DU MIDI (Seconde partie)

Pour lire la première partie, cliquer sur le lien : http://www.rennes-le-chateau-doc.fr/pressetmagazines/ExpressduMidi/Images/Express du Midi Gelis 1897.pdf

Le journal *L'Express du Midi* a suivi de façon régulière, jusqu'à 1898, l'enquête sur l'assassinat de l'abbé Antoine Gélis qui eut lieu au presbytère de Coustaussa dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre 1897. Dans l'article qui suit, le journaliste montre son impatience de connaître les suites de l'affaire qui, lui semble-t-il, piétine guelque peu!

COUSTAUSSA. -- On nous écrit :

Tout le pays a, encore, dans la mémoire le drame affreux qui s'est déroulé dans le presbytère de Coustaussa dans la nuit du 31 ootobre au 1er novembre dernier. L'abbé Gellis, curé de cette commune, fut trouvé baignant dans son sang, l'âchement assassiné dans la cuisins du presbytère. Dès que ce crime fut connu, les bruits les plus divers, les cenjectures les plus variées furent mis en avant pour tâcher d'en expiquer les causes.

Le 13 avril dernier, on apprenait l'arrestation de l'assassin présumé du maiheureux curé. On croyait peu cependant à la cuipabilité de celui qui venait d'être arrêté et qui n'était autre que le neveu par alliance de la victime.

Joseph Pagès était, en effet, connu dans le pays comme un travailleur, incapable pour des motifs d'intérêt, de commettre un pareil forfait. Cependant tout le monde dut se taire et laisser à la justice le soin de démêler les trames d'un crime si habitement consommé.

Depuis trois semaines que cette arrestation s'est produite, plus rien de nouveau n'a transpire au sujet de cette affaire. Ce silence est du, sans doute, à la prudence et à la perspicacité bien connues de M. le juge d'instruction de Limoux, néanmoins le public commence à s'impatienter et à se demander ce que l'on attend pour prendre une décision au sujet de Pagés, détenu sous l'inculpation de ce crime affreux.

S'il est coupable, son renvoi devant la cour d'assises s'impose.

Dans le cas contraire, que le magistrat instructeur n'hésite pas à rendre un innocent à sa famille.

En tous cas, une solution qui ne peut plus tarder, est vivement attendue par l'opinion publique. Le crime de Cous aussa. — Pagès, l'auteur présumé de l'assassinar de l'abbé Gélis, curé de Coustaussa, passera aux prochaines assises de l'Aude, qui s'ouvriront le 1er août. On sait que Pagès est le neveu même de la victime.

L'Express du Midi du 13 juillet 1898

Pendant que le procès suit son cours, un nouveau prêtre a été nommé à Coustaussa : l'abbé Henri Marty. Pour cette occasion, une fête de bienvenue est organisée à laquelle assistent des confrères, dont l'abbé Saunière, et l'ensemble des villageois.

COUSTAUSSA. - On nous écrit :

Dimanche dernier, grande fête à Coustaussa. Quoi d'étonnant? N'était-ce pas pour recevoir leur nouveau pasteur que ces bons paroissiens se rendaient en foule à l'église, heureux de lui montrer les sentiments qui animent 'leur cœur. Autel exquis, ma foi, avec sa beile garniture de lis tout blancs, se détachant à merveille sur le fond du sanctuaire superbement encadre de festons retombant de la voute. L'illumination prome: pour le soir. Et, tout en admirant. la prome: pour le soit. Li, touvelation tout entière se cession se forme : la population tout entière se croine autour de la bannière et de la croix. M. le cure de Rennes-le-Château. M. le vicaire d'Esperaza, M l'abbé Ormières professeur au petit seminaire, et M. l'abbe Doutre entourent M. le curé-doven de Couiza. Et, debout sur la porte du presbytère. M. le curé, dont le visage trahit l'emotion, voit ainsi dellier tous ses enfants, jusqu'à ce que M. le maire, ceint de son écharpe, en termes empreints de la plus exquise delica:esse, vienne lui exprimer ses meilleurs sofihaits de bienvenue.

La reponse de M. le curé réunit tous les suffrages par sa finesse et son à propos. Puis la procession se reforme et ne s'arrête plus qu'à la porte de l'église, sur le seuil de laquelle se tient M. le président du Conseil de fabrique, entouré de tous ses collègues, présentant les clés de l'église et promettant à M. le curé concours absolu et loyal dévouement. Nouveaux remerciements de M. l'abbé Mariy, après lesquels en procède aux diverses cérémonies de l'instalia-

Certes, la nouveauté des cérémonies captivait l'attention des spectateurs; mais i'on attendait autre chose. M. le doven présente le nouveau pasteur aux habitants de Coustaussa et. développant le sens des cérémonies qui viennent de se derouler, nous présente dans la personne de M. Marty un prêtre dévoué, un cœur génereux, un ami fldèle et un conseiller sûr : « Coustaussa doit être fler, dit-il, de son curé, car on le regrettera toujours à Fanjeaux. » Et c'est justice, car on l'aime déjà après l'avoir entendu, remerciant Mgr de lui avoir confié une aussi chrétienne paroisse. M. le doyen pour les termes flatteurs dans lesqueis il l'a présente aux habitants, rappelant en termes émus le souvenir de M. Géils et envoyant enfin un discret hommage à M. le vicaire à Espéraza qui, dix mois durant, a prodigué à la paroisse le dévouement qui l'annime.

« Je viens à vous, s'écrie-t-il, comme le ministre de Dieu et comme votre Père. Vous aimer, vous instruire, vous corriger aussi et me dévouer à votre service, voita tout mon programme. » Et les fronts s'épanouissaient. M. le curé est allé droit au cœur et d'un coup les avait conquis. A tous les offices de la journée, la joie déborde, l'entrain est fort grand. Aurait-on jamais cru trouver à Coustaussa un chœur de chant aussi bien composé? Hommes, jeunes gens et demoi selles nous ont littéraiement charmés par leurs chants: justesse de la note, distinction parfaite du rhythme, rien ne laissait à désirer. Honneur à eux!

Nos plus chaudes félicitations à M. l'abbé Taithan, l'âme de cette fête, qui a usé de toute l'affection et de toute l'estime dont il jouit pour objenir d'aussi beaux résultats. En honorant ainsi son curé, il s'est honoré lui-même et a ajouté un mérite de plus à tous ceux qu'il s'est acquis par le dévouement tout désiatéresse deux

il a toujours fait preuve. Honneur à lui! honneur à M. le maire qui n'a pas craint de montrer ce que doit être le premier magistrat d'une commune! Honneur à M. le président et aux membres du conseil de fabrique!

Honneur à la population tout entière! Disons qu'à l'issue des vêpres, une absoute solennelle a été chantée pour le repos de l'âme de M. Gélis et de tous les défunts de la paroisse.

Cette délicate attention de M. le curé a produit sur tous la meilleure impression. Et maintenant, répétons à l'adresse de M. Marty, ces vers d'un poète de circonstance :

> Que le Seigneur longtemps conservé Du troupeau l'ange bienfaisant; Que longtemps, Seigneur, il gouverne Comme un vrai père, ses enfants.

L'Express du Midi du 4 août 1898

Dans son édition du 6 août 1898, le journal annonce le non-lieu de Joseph Pagès!

LE CRIME DE COUSTAUSSA

Pagès, l'auteur présumé de l'assassinat de l'abbé Gélis, curé de Coustaussa, son oncle, vient de bénéficier d'un non-lieu.

On avait cru d'abord que cette affaire passerait aux assises, à cette session, mais elle fut renvoyée à la session de novembre pour permettre un supplément d'information, ordonné par la chambre des mises en accusation.

C'est à la suite de cette information que l'arrêt de non-lieu a été rendu.

Ce non-lieu sonne, en quelque sorte, la fin de l'affaire Gélis qui n'a finalement jamais connu de dénouement laissant l'assassin en liberté et de nombreuses questions en suspens. Avec ce verdict s'interrompent également les articles de la presse régionale.

Mais, six ans après la mort du curé Antoine Gélis, Coustaussa connaîtra de nouveau une affaire de mort violente :

Un désespéré. — Hier matin, la police faisait transporter à l'hospice le cadavre d'un individu trouvé sous un hangar édifié dans une vigne appartenant à M. Labadie, en face le jardin potager de M. Gabarrou.

Le pauvre malheureux avait été aperçu la veille par quelques jeunes filles qui rentralent du travail dans une cabane de cantonnier qui longe la route, occupé à écrire, sans doute, ses dernières volontés qui ont permis à la police d'établir son identité.

C'est un nommé Barthélemy Bonnet, âgé de 35 ans, demeurant au village de Coustaussa. Ne pouvant se donner la mort au moyen de la ceinture, il a eu recours à un morceau de fil de fer qu'on a trouvé enroulé autour de son cou. Il avait en sa possession une somme de 14 fr. La famille a été aussitôt prévenue; on ignore les causes de cette funeste détermination.

L'Express du Midi du 19 avril 1903

Envoyer vos commentaires à : <u>patrick.mensior@rennes-le-chateau-doc.fr</u> ou directement sur la news